

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Séance du 28 juin 2012**

Le vingt huit juin deux mille douze, à quinze heures, le conseil d'administration de l'Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique s'est tenu au conseil régional du Centre, sur convocation de Madame Carole CANETTE, présidente de l'agence, en date du 29 mai 2012.

**PRESENTS :**

Le Conseil régional du Centre :

Madame Carole CANETTE ; Madame Clémence DAUPHIN ; Madame Annie DUBOURG

L'Etat :

Monsieur Luc NOBLET ; Madame Mireille FROMENTAUD, représentant Madame le Recteur de l'Académie Orléans-Tours

Le Maire de Château-Renault :

Monsieur Michel COSNIER

Les personnalités qualifiées :

Monsieur Claude CADET ; Monsieur Emmanuel CYRIAQUE ; Madame Emmanuelle DUNAND ; Monsieur Johann DEMOUSTIER ; Madame Catherine MARTIN-ZAY ; Monsieur Alexandre TINSEAU

Les représentants du personnel :

Madame Fanny BARROT ; Monsieur Philippe LEROY

**ONT DONNE LEUR POUVOIR :**

Madame Anne-Françoise BLOT ; Monsieur Jean-Pierre BOUGUIER ; Monsieur Patrick LAMASSOURE ; Monsieur Jean-Claude VAN DAM

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :**

Madame Chantal BAUDE, assistante de Monsieur Jean-Pierre BOUGUIER, conseiller livre à la DRAC Centre ; Madame Annaïck LE RU, directrice administrative et financière de Ciclic ; Monsieur Olivier MENEUX, directeur de Ciclic ; Monsieur Yves LAUVERGEAT, représentant du CESR ; Monsieur Yohann NIVOLLET, chargé de mission livre et cinéma à la direction de la culture de la Région Centre ; Monsieur Emmanuel PORCHER, directeur général délégué Culture et Sports à la Région Centre

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

- Présents : 14

- Votants : 18 (dont quatre pouvoirs)

**DECISION MODIFICATIVE DE BUDGET N°1**

Délibération 22-2012

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment L 1431-1 et suivants ainsi que R.1431-1 et suivants ;

**Vu** la loi N°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;

.../...

**Vu** l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 17 août 2005 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

**Vu** l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 21 décembre 2011 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel »

**Vu** les statuts de l'agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique.

## **Délibère**

Le 30 mars, le conseil d'administration a procédé au vote d'un budget supplémentaire pour un montant de 2 076 188,33 €.

Ce vote a porté à 8 767 255,23 € le budget de la section de fonctionnement et à 313 488,90 € la section d'investissement.

Afin d'ajuster notre budget à l'activité, une décision modificative de budget est soumise à l'approbation des membres du conseil d'administration.

### Section de fonctionnement

L'augmentation de la section de fonctionnement s'explique comme suit :

#### **Chapitre 013 (recettes)**

Il s'agit des atténuations de charges.

Un prolongement de six mois d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi a été signé à Issoudun pour le pôle Patrimoine (3 500 €).

L'autre partie de cette somme concerne des remboursements d'indemnités journalières, liées aux arrêts de travail du 1<sup>er</sup> semestre 2012.

#### **Chapitre 70 (recettes)**

L'augmentation de ce chapitre est essentiellement imputable au dispositif Passeurs d'images pour lequel le programme d'activités et le nombre de partenariats sont finalement plus importants que prévus au budget primitif (20 000 €).

#### **Chapitre 74 (recettes)**

Il s'agit là de réajustements :

- du montant de la participation des communes au circuit des Cinémobiles (+1 200 €) dû à des variations de population (indexation de la cotisation sur la population) ;
- du montant de la prime art et essai du pôle exploitation (+ 10 000 €).

Cela porte ainsi le montant de la prime art et essai accordé au circuit itinérant à 18 000 € en 2012 (rappel : 8 000 € en 2011 et 12 000 € en 2010).

.../...

Cette augmentation exceptionnelle s'explique par l'augmentation de l'indice de calcul de base de la prime due à :

- o un meilleur suivi par Ciclic des données liées à la fréquentation enregistrées par le CNC ;
- o une augmentation de la programmation du nombre de film classés art et essai (+13 titres de films art et essai sur les deux circuits, soit 44 films art et essai pour le circuit Nord et 49 pour le circuit Sud) ;
- o et ainsi une augmentation du nombre de séances art et essai (+31 % sur le circuit Nord avec 132 supplémentaires par rapport à la saison précédente, soit 556 séances et + 60% sur le circuit Sud avec 186 séances supplémentaires, soit 493 séances au total).

Il est à noter, par ailleurs, que les deux circuits bénéficient également du label jeune Public décerné par la Commission nationale art et essai et que la fréquentation progresse dans les deux circuits, proche des 60.000 spectateurs au total (+9%), ce qui n'est pas toujours le cas lorsqu'il y a une accentuation de la programmation art et essai.

S'agissant de la subvention de la DRAC Centre, aucune modification n'est apportée dans le cadre de cette décision modificative même si l'agence s'est vu notifier ses subventions diminuées de 7% en raison du gel des crédits.

En matière de dépenses, ces nouvelles activités sont essentiellement imputées sur le chapitre 012 correspondant aux charges de personnel relatives aux renforts.

Le budget s'en trouve modifié comme indiqué dans le tableau suivant :

		Budget alloué	DM 1	Budget après DM 1
chapitre D 040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	29 700,00		29 700,00
chapitre D 20	Immobilisations incorporelles	14 500,00		14 500,00
chapitre D 21	Immobilisations corporelles	269 288,90		269 288,90
chapitre R 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	51 788,90		51 788,90
chapitre R 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00
chapitre R 13	Subventions d'investissement	90 000,00		90 000,00
chapitre R 040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	171 700,00		171 700,00
	<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>313 488,90</b>	<b>0,00</b>	<b>313 488,90</b>
	<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>313 488,90</b>	<b>0,00</b>	<b>313 488,90</b>
chapitre D 011	Charges à caractère général	1 444 525,05	830,00	1 445 355,05
chapitre D 012	Charges de personnel et frais assimilés	2 468 091,28	35 870,00	2 503 961,28
chapitre D 042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	171 700,00		171 700,00
chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	4 359 450,00	4 200,00	4 363 650,00
chapitre D 67	Charges exceptionnelles	10 000,00	550,00	10 550,00
chapitre R 002	Résultat de fonctionnement reporté	1 157 088,33		1 157 088,33
chapitre R 013	Atténuations de charges	4 450,00	8 850,00	13 300,00
chapitre R 042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	29 700,00		29 700,00
chapitre R 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	518 800,00	21 400,00	540 200,00
chapitre R 74	Dotations, subventions et participations	6 721 228,00	11 200,00	6 732 428,00
chapitre R 75	Autres produits de gestion courante	22 500,00		22 500,00
chapitre R 77	Produits exceptionnels	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>8 453 766,33</b>	<b>41 450,00</b>	<b>8 495 216,33</b>
	<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>8 453 766,33</b>	<b>41 450,00</b>	<b>8 495 216,33</b>

.../...

BUDGET GLOBAL SOUMIS AU VOTE	Budget alloué	DM 1	Budget après DM 1
Total des dépenses	8 767 255,23	41 450,00	8 808 705,23
Total des recettes	8 767 255,23	41 450,00	8 808 705,23

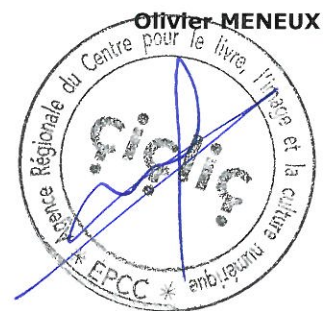
**Décide à l'unanimité des membres présents ou représentés**

- d'approuver la décision modificative de budget n°1 qui porte à 8 808 705.23 € le budget de l'agence.

*Votants : 18*

**Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits**

**Pour expédition conforme,  
Le Directeur de l'agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel**



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**CICLIC (AGENCE LIVRE, IMAGE ET CULTURE NUMÉRIQUE)**

**Numéro SIRET:**

**POSTE COMPTABLE DE TRESORERIE DE CHATEAU-RENAULT**

**Etablissement Public de Coopération Culturelle  
à Caractère Administratif**

**M14**

**DÉCISION MODIFICATIVE**

**Voté par nature**

**ANNEE 2012**

**I - INFORMATIONS GENERALES**  
**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****I**  
**B**

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
    - sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport au budget cumulé de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires au budget en cours.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

<b>CICLIC (AGENCE LIVRE, IMAGE ET CULTURE NUMÉRIQUE)</b>	<b>Décision modificative 2012</b>
----------------------------------------------------------	---------------------------------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>VOTE</b>		
<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	41 450.00	41 450.00
+	+	+
<b>REPORTS</b>		
<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>		
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(3)</b>	41 450.00	41 450.00

### INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>VOTE</b>		
<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>		
+	+	+
<b>REPORTS</b>		
<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>		
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		

### TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	41 450.00	41 450.00
----------------------------	-----------	-----------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.  
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.  
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES**
**II**  
**A2**
**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 444 625.05		830.00	830.00	830.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 468 091.28		35 870.00	35 870.00	35 870.00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	4 359 350.00		4 200.00	4 200.00	4 200.00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>8 272 066.33</b>		<b>40 900.00</b>	<b>40 900.00</b>	<b>40 900.00</b>
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	10 000.00		550.00	550.00	550.00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>8 282 066.33</b>		<b>41 450.00</b>	<b>41 450.00</b>	<b>41 450.00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	171 700.00				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>171 700.00</b>				
<b>TOTAL</b>		<b>8 453 766.33</b>		<b>41 450.00</b>	<b>41 450.00</b>	<b>41 450.00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

41 450.00

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	4 450.00		8 850.00	8 850.00	8 850.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	518 800.00		21 400.00	21 400.00	21 400.00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions et participations	6 721 228.00		11 200.00	11 200.00	11 200.00
75	Autres produits de gestion courante	22 500.00				
<b>Total des recettes réelles de gestion courante</b>		<b>7 266 978.00</b>		<b>41 450.00</b>	<b>41 450.00</b>	<b>41 450.00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)					
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>7 266 978.00</b>		<b>41 450.00</b>	<b>41 450.00</b>	<b>41 450.00</b>
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	29 700.00				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>29 700.00</b>				
<b>TOTAL</b>		<b>7 296 678.00</b>		<b>41 450.00</b>	<b>41 450.00</b>	<b>41 450.00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

41 450.00

**Pour information**
**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (6)**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement.

Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET  
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRESII  
A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 500.00				
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles	269 288.90				
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>283 788.90</b>				
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation... (7)					
26	Participations et créances rattachées à des participati					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses financières</b>					
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>283 788.90</b>				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	29 700.00				
041	Opérations patrimoniales (4)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>29 700.00</b>				
	<b>TOTAL</b>	<b>313 488.90</b>				

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	90 000.00				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>90 000.00</b>				
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)					
138	Autres subv. d'invest. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation... (7)					
26	Participations et créances rattachées à des participati					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions					
	<b>Total des recettes financières</b>					
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>90 000.00</b>				
021	Virement de la section de fonctionnement (4)					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	171 700.00				
041	Opérations patrimoniales (4)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>171 700.00</b>				
	<b>TOTAL</b>	<b>261 700.00</b>				

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

## Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (10)

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement.

Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****II**  
**A3**

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	830.00		830.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	35 870.00		35 870.00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	4 200.00		4 200.00
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	550.00		550.00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>41 450.00</b>		<b>41 450.00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

41 450.00

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation... (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)(9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
45...	Total des opé. pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs			
020	Dépenses imprévues			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>				

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres &lt;&lt; opérations d'équipement &gt;&gt;.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	8 850.00		8 850.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	21 400.00		21 400.00
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions et participations	11 200.00		11 200.00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transfert de charges			
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>41 450.00</b>		<b>41 450.00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

41 450.00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (Sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation...	(7)		
20	Immobilisations incorporelles (Sauf 204)(5)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (5)			
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8)		
23	Immobilisations en cours (5)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
45...	Total des opé. pour compte de tiers (7) (6)			
481	Charges à répartir sur plusieurs			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produits des cessions			
	<b>Recette d'investissement - Total</b>			

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(5) Hors chapitres &lt;&lt; opérations d'équipement &gt;&gt;.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres &lt;&lt; opérations d'équipement &gt;&gt;.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>1 444 625.05</b>	<b>830.00</b>	<b>830.00</b>
60611	Eau et assainissement	450.00		
60612	Energie - Electricité	32 800.00	700.00	700.00
60622	Carburants	49 500.00		
60632	Fournitures de petit équipement	45 530.00		
6064	Fournitures administratives	11 300.00	1 200.00	1 200.00
611	Contrats de prestations de services	102 460.00	-8 130.00	-8 130.00
6132	Locations immobilières	90 900.00	300.00	300.00
6135	Locations mobilières	216 780.00	15 040.00	15 040.00
614	Charges locatives et de copropriété	2 000.00		
61551	Matériel roulant	80 510.00	2 640.00	2 640.00
61558	Autres biens mobiliers	20 475.00	200.00	200.00
6156	Maintenance	10 900.00		
616	Primes d'assurance	22 600.00	-200.00	-200.00
617	Etudes et recherches	162 117.05	-10 220.00	-10 220.00
6182	Documentation générale et technique	19 000.00	-700.00	-700.00
6184	Versements à des organismes de formation	22 500.00		
6185	Frais de colloques et séminaires	6 600.00	-400.00	-400.00
6188	Autres frais divers	5 700.00	800.00	800.00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 400.00		
6226	Honoraires	31 940.00	-450.00	-450.00
6228	Divers	50.00		
6231	Annonces et insertions	31 200.00		
6232	Fêtes et cérémonies	7 500.00		
6233	Foires et expositions	2 500.00		
6236	Catalogues et imprimés	29 600.00	1 200.00	1 200.00
6237	Publications	8 500.00	-2 000.00	-2 000.00
6238	Divers - Déplacements (hôtels, restaurants)		2 000.00	2 000.00
6241	Transports de biens	22 850.00		
6244	Transports administratifs	70 850.00	-550.00	-550.00
6247	Transports collectifs	10 000.00		
6256	Missions	60 600.00	-2 050.00	-2 050.00
6257	Réceptions	123 720.00	-1 300.00	-1 300.00
6261	Frais d'affranchissement	47 363.00	2 050.00	2 050.00
6262	Frais de télécommunications	25 600.00	1 150.00	1 150.00
627	Services bancaires et assimilés	500.00		
6281	Concours divers (cotisations...)	12 050.00		
6283	Frais de nettoyage des locaux	13 000.00	-750.00	-750.00
63512	Taxes foncières	7 000.00		
63513	Autres impôts locaux	2 780.00	300.00	300.00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	8 000.00		
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	25 500.00		
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>2 468 091.28</b>	<b>35 870.00</b>	<b>35 870.00</b>
6218	Autre personnel extérieur	24 000.00	-1 000.00	-1 000.00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		5 900.00	5 900.00
6336	Cotisations au centre nat. et aux centres de ges. de la fonct. pub		28 500.00	28 500.00
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations		119 770.00	119 770.00
64111	Rémunération principale		118 830.00	118 830.00
64118	Autres indemnités		1 820.00	1 820.00
64131	Rémunérations			
641311	Rémunérations personnel permanent	1 831 210.00	-760 440.00	-760 440.00

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
641312	Rémunérations personnel non permanent	553 581.28	51 770.00	51 770.00
64168	Autres emplois d'insertion			
64511	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. permanents		320 690.00	320 690.00
64512	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. non permanents		8 940.00	8 940.00
6453	Cotisations aux caisses de retraites		31 680.00	31 680.00
64531	Cotisations aux caisses de retraite permanents		39 000.00	39 000.00
64532	Cotisations aux caisses de retraite non permanents		1 120.00	1 120.00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C			
64541	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C. permanents		60 050.00	60 050.00
64542	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C. non permanents		1 640.00	1 640.00
6455	Cotisations pour assurance du personnel		7 100.00	7 100.00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux		500.00	500.00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	11 000.00		
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 300.00		
6488	Autres charges	45 000.00		
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>			
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>4 359 350.00</b>	<b>4 200.00</b>	<b>4 200.00</b>
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droit	99 600.00	4 200.00	4 200.00
6574	Subventions de fonctionnement aux asso. et autres personnes d	4 259 750.00		
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)</b>		<b>8 272 066.33</b>	<b>40 900.00</b>	<b>40 900.00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>			
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>10 000.00</b>	<b>550.00</b>	<b>550.00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000.00	550.00	550.00
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements et aux provisions (d) (6)</b>			
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e</b>		<b>8 282 066.33</b>	<b>41 450.00</b>	<b>41 450.00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>			
<b>042</b>	<b>Opé. d'ordre de transferts entre sections (7)(8)(9)</b>	<b>171 700.00</b>		
6811	Dotations aux amort. des immobilisations incorporelles et corp	171 700.00		
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>171 700.00</b>		
<b>043</b>	<b>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (10)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>171 700.00</b>		

<b>CICLIC (AGENCE LIVRE, IMAGE ET CULTURE NUMÉRIQUE)</b>	<b>Décision modificative 2012</b>
----------------------------------------------------------	---------------------------------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
------------------	-------------	--------------------------------------	-------------------------------	----------

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>8 453 766.33</b>	<b>41 450.00</b>	<b>41 450.00</b>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	---------------------	------------------	------------------

	+
<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	

	+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	

	=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>41 450.00</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

<b>Montant des ICNE de l'exercice</b>	
<b>Montant des ICNE de l'exercice N-1</b>	
<b>= Différence ICNE N - ICNE N-1</b>	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(9) Le compte 6815 doit apparaître si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	4 450.00	8 850.00	8 850.00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	4 450.00	8 850.00	8 850.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	518 800.00	21 400.00	21 400.00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	406 800.00	18 900.00	18 900.00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	50 000.00		
70878	Remboursement de frais par d'autres redevables	50 000.00	2 500.00	2 500.00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ou	12 000.00		
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions et participations	6 721 228.00	11 200.00	11 200.00
74718	Autres	1 831 790.00	10 000.00	10 000.00
74728	Subventions Région Centre	4 614 938.00		
74738	Subventions Conseils généraux	124 800.00		
74748	Autres communes	126 200.00	1 200.00	1 200.00
74758	Autres groupements			
74788	Subventions et participations: Autres organismes (dont organisi	23 500.00		
75	Autres produits de gestion courante	22 500.00		
758	Produits divers de gestion courante	22 500.00		
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> (a) = (70 + 73 + 74 + 75 + 013)		<b>7 266 978.00</b>	<b>41 450.00</b>	<b>41 450.00</b>
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur amortissements et provisions (d) (5)			
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b> = a + b + c + d		<b>7 266 978.00</b>	<b>41 450.00</b>	<b>41 450.00</b>
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)(7)(8)	29 700.00		
777	Quote-part des subventions d'investissement transférée au com	29 700.00		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (9)			
<b>TOTAL DES RECETTES</b> <b>D'ORDRE</b>		<b>29 700.00</b>		

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE</b> <b>L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>7 296 678.00</b>	<b>41 450.00</b>	<b>41 450.00</b>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------	------------------	------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

41 450.00



<b>CICLIC (AGENCE LIVRE, IMAGE ET CULTURE NUMÉRIQUE)</b>	<b>Décision modificative 2012</b>
----------------------------------------------------------	---------------------------------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

<b>Chap/ art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Pour mémoire budget cumulé (2)</b>	<b>Propositions nouvelles (3)</b>	<b>Vote (4)</b>
--------------------------	--------------------	-----------------------------------------------	---------------------------------------	-----------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

<b>Montant des ICNE de l'exercice</b>	
<b>Montant des ICNE de l'exercice N-1</b>	
<b>= Différence ICNE N - ICNE N-1</b>	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 doit apparaître si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opération et 204)</b>	<b>14 500.00</b>		
2051	Concessions et droits similaires	14 500.00		
204	<b>Subventions d'équipements versées</b>			
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>269 288.90</b>		
2182	Matériel de transport	123 396.80		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	22 950.00		
2184	Mobilier	2 525.61		
2188	Autres immobilisations corporelles	120 416.49		
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>			
23	<b>Immobilisations en cours</b>			
	<b>Opérations d'équipement n°... (5)</b>			
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>283 788.90</b>		
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>			
13	<b>Subventions d'investissement reçues</b>			
16	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>			
18	<b>Compte de liaison : affectation...</b>			
26	<b>Participations et créances rattachées à des participations</b>			
27	<b>Autres immobilisations financières</b>			
020	<b>Dépenses imprévues</b>			
<b>Total des dépenses financières</b>				
	<b>Opé. pour compte de tiers n°... (6)</b>			
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>283 788.90</b>		
040	<b>Opé. d'ordre de transferts entre sections (7)</b>	<b>29 700.00</b>		
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</b>	<b>29 700.00</b>		
13912	Régions	29 700.00		
	<b>Charges transférées (9)</b>			
041	<b>Opérations patrimoniales (10)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>29 700.00</b>		

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
------------------	-------------	--------------------------------------	-------------------------------	----------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>				
----------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--

313 488.90

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	
-----------------------------------	--

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	
-----------------------------------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	
-----------------------------------------------------	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	90 000.00		
1322	Régions			
13228	Autres subventions de la Région	90 000.00		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>90 000.00</b>		
10	Dotations, fonds divers et réserves			
18	Compte de liaison : affectation...			
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
165	Dépôts et cautionnement reçus			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions			
<b>Total des recettes financières</b>				
	Opé. pour compte de tiers n°... (5)			
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>				
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>90 000.00</b>		
021	Virement de la section de fonctionnement			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)(7)(8)	171 700.00		
2805	Concessions et droits similaires, brevet, licences ...etc	32 030.00		
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	3 450.00		
28182	Matériel de transport	17 400.00		
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	43 010.00		
28184	Mobilier	13 400.00		
28188	Autres immobilisations corporelles	62 410.00		

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		171 700.00		
041	Opérations patrimoniales (9)			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		171 700.00		
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		261 700.00		

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir Annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 &lt;&lt; produit des cessions d'immobilisation &gt;&gt;).

(8) Faire apparaître les comptes 15.29..2.39..2.49..2 et 59..2 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES  
ARRETE ET SIGNATURESIV  
D2

## D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice .	<input type="text" value="26"/>
Nombre de membres présents . . .	<input type="text"/>
Nombre de suffrages exprimés . . .	<input type="text"/>
VOTES : Pour . . . . .	<input type="text"/>
Contre . . . . .	<input type="text"/>
Abstentions . . . . .	<input type="text"/>
Date de convocation : 29 Mai 2012	

Présenté par le Directeur de l'Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel,  
A Château-Renault, le 28 juin 2012  
Le Directeur de l'Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel,

Délibéré par le conseil d'administration réuni en session ordinaire  
A Château-Renault, le 28 juin 2012

Les membres du conseil d'administration,

Jean-Michel Bodin (titulaire)

Yann Bourseguin (titulaire)

Carole Canette (titulaire)



Clémence Dauphin (titulaire)



Christine Fauquet (titulaire)

Karine Gloanec-Maurin (titulaire)

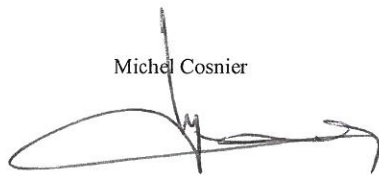
Saadika Harchi (titulaire)

Josette Philippe (titulaire)

Chantal Rebout (titulaire)


Christophe Rossignol (titulaire)

Michel Cosnier



Le préfet d'Indre-et-Loire ou son représentant

Le recteur de l'Académie d'Orléans Tours



Le directeur régional des Affaires Culturelles



IV - ANNEXES  
ARRETE ET SIGNATURESIV  
D2

Le chef service Politiques culturelles / Ministère

Le conseiller livre et lecture à la DRAC Centre

Le conseiller cinéma audiovisuel à la DRAC Centre



Anne-Françoise Blot (titulaire)



Emmanuelle Dunand (titulaire)

Catherine Martin-Zay (titulaire)



Fanny Barrot (titulaire)



Jean-Marie Beffara (suppléant)

Annie Dubourg (suppléante)



Isabelle Gaudron (suppléante)

Isabelle Mancion (suppléante)

Pierre-Alain Roiron (suppléant)



Claude Cadet (titulaire)



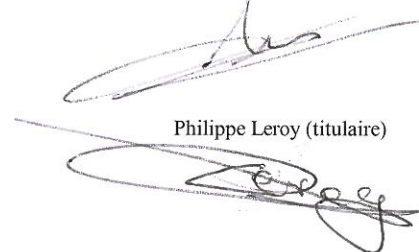
Yohann Demoustier (titulaire)



Patrick Lamassoure (titulaire)



Alexandre Tinseau (titulaire)



Philippe Leroy (titulaire)

Angélique Delahaye (suppléante)

Charles Fournier (suppléant)

Jean-Philippe Grand (suppléant)

Monique Raynaud (suppléante)


Pascale Rossler (suppléante)

IV - ANNEXES  
ARRETE ET SIGNATURESIV  
D2

Gérard Bert (suppléant)

Emmanuel Cyriaque (suppléant)

Stéphane Doré (suppléant)

  
Eveline Dupessey (suppléante)

Gilbert Le Traon (suppléant)

Jean-François Marchandise (suppléant)

Dominique Veaute (suppléante)

Marie-Laure Boukredine (suppléante)

Gwenaël Le Corre (suppléant)

Certifié exécutoire par le Directeur de l'Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel, compte tenu de la transmission en préfecture,  
le et de la publication le  
A Château-Renault, le

